

Juillet 1951

## S'ADRESSER AUX SUISSES A L'OCCASION DE LA FETE NATIONALE

S'adresser, du Liban, aux Suisses, c'est comme d'appeler d'une montagne à l'autre.

Et peut-être, sur cette terre, y a-t-il une fraternité de l'altitude et des sommets.

La Suisse des lacs, des neiges, des vertes vallées et des beaux pâturages, la Suisse de « la liberté dans la montagne » éveille au Liban des sympathies profondes.

La ressemblance s'affirme et se fait émouvante depuis que les distances se sont évanouies et que la Méditerranée n'est plus qu'un lac.

Le jour de la fête nationale des Suisses, tous ceux qui, dans ce monde, chérissent la liberté sont en fête. Ils glorifient la Confédération exemplaire, évoquant les trois Cantons du « serment ».

Schwyz, Uri, Unterwald, syllabes sonores, quelle noblesse dépassera la vôtre ! Vous et Lucerne et Zurich et Zoug et Glaris et Berne, et les quatorze autres noms illustres qui s'ajoutèrent aux premiers tour à tour, vous faites, au cœur de l'Europe, ce bastion de la fidélité et de l'honneur !

La Confédération a sa forme définitive depuis plus d'un siècle. Tenons-la pour immuable en attendant que l'Europe qui se construit se reconnaisse en elle.

Symbole de la diversité dans l'union et du civisme à l'état pur, la Suisse, dans le relâchement des peuples, apporte la leçon et l'exemple.

Par elle, plus que par les philosophes, nous savons que ce ne sont pas la langue et la croyance qui font les nations ; mais l'habitude de vivre en commun, la volonté de s'entraider, le fait de s'estimer et de s'aimer, enfin le serment de défendre ensemble la terre ancestrale et, au besoin, de mourir pour elle.

De même que la Suisse représente l'idée d'une « communauté spirituelle des cultures de l'Occident », le Liban représente l'idée d'une communauté spirituelle des cultures de l'Orient classique et de l'Occident réunis.

Par là comme par leurs montagnes et leurs traditions de liberté, la Suisse et le Liban se ressemblent.

C'est pour un Libanais un doux privilège d'associer le Liban à la fête nationale de la Confédération Suisse et d'adresser en cette circonstance aux citoyens des vingt-deux Cantons et à leur patrie commune l'expression de son admiration et ses vœux.